

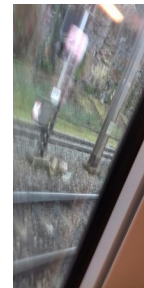
Journal de bord, décembre 2021

Le 01/12, pendant une demi-heure, après avoir répété les chants de Noël en vue des sorties en rue, nous avons confronté nos points de vue sur l'influence de la consommation de drogue sur le comportement des addicts.

Le 02/12, nous avons continué la discussion de la veille.

Le 03, pendant une demi-heure, nous avons analysé un différend en nous référant à l'histoire du Petit Prince de Saint-Exupéry : Un nouveau venu a tenté d'imposer son point de vue politique, sans tenir compte des sensibilités de chacun. Il s'est ensuite fâché et s'est plaint de ne pas être accepté. Il va raconter partout qu'il a été mal reçu. Dommage qu'il soit parti si vite. Nous aurions aimé discuter du Petit-Prince avec lui et nous apprivoiser mutuellement, discuter, échanger des idées, sans volonté de convaincre.

Le 07, pendant une heure, nous nous sommes à nouveau penchés sur « les chemins de l'eau » en regardant les cartes. Un participant a filmé de l'eau qui sortait d'un trou dans la falaise un peu plus loin de la gare, après une bonne pluie. Nous avons repéré le « trou » sur la carte. Reste à voir par où l'eau traverse la gare pour se jeter dans la Meuse ? Il y a bien un aqueduc, mais il est sec et paraît sans issue. Serait-il un reliquat de l'ancien fossé qui protégeait les remparts sur les fondations duquel a été construit le chemin de fer ? Certains semblent se souvenir que de l'eau coulait par là, avant. Avant quoi ? Quand ?



Le 08, pendant 3 heures, nous avons organisé tous ensemble les promenades du Père Noël qui auront lieu, la première, le 22 dans les rues d'Herbuchenne, un quartier isolé, peu desservi par la transports en commun, dépourvu de magasins, sans café, ni restaurant. Le Père Noël chantera et ses adjoints distribueront des bons aux enfants.

La deuxième promenade aura lieu dans les rues de Dinant Centre, à la recherche des personnes avec ou sans logement qui squattent des coins pour s'y rencontrer et consommer. Le groupe se promènera en chantant, avec de la soupe, du café, des sandwiches pour le public ciblé et des bonbons pour les contacts avec des passants.

Le 10, pendant 3 heures diverses discussions ont porté sur le constat de plus en plus fréquent de certaines pratiques des mutuelles, sur le placement des enfants et sur le vaccin. Concernant les mutuelles, deux participantes ont raconté leurs déboires. Comme dans d'autres cas, trop fréquents, il s'agit de retard dans le traitement des dossiers pour le paiement des allocations de remplacement pour cause de maladie. Nous constatons que les documents envoyés se perdent ou « ne sont pas encore arrivés dans le service ». Ce phénomène avait déjà été observé depuis la centralisation des bureaux à Namur, mais depuis le télétravail, c'est encore pis. Il s'agit de gens qui ne travaillent pas depuis longtemps ou même qui n'ont jamais vraiment travaillé ou très peu et qui sont passé du chômage à la mutuelle. Où est leur place ? Ont-ils vocation à travailler un jour ? Ce qui

est certain c'est que tout le monde a besoin d'un revenu pour vivre, sans devoir passer par la case misère pour régler le problème...

Ensuite, une jeune mère a raconté sa douleur depuis que son enfant est placé. Elle était malade et ne savait pas s'en occuper. Elle a demandé de l'aide au Service d'aide à la Jeunesse. Avec son accord, son enfant a été placé chez son frère. Maintenant, la maladie semble derrière elle. Par contre, elle ne voit que très peu son enfant et les perspectives de le récupérer semblent s'éloigner de plus en plus. Probablement est-elle jugée trop fragile, mais est-ce une raison pour qu'elle soit privée de son enfant (et l'enfant de sa mère) au point de ne pouvoir le rencontrer que deux fois, deux heures par mois ? Mais n'est-elle pas au moins partiellement responsable de la situation ? Elle a, en effet omis de se présenter devant le juge lors de la dernière convocation. Elle habite un village. L'autobus n'est pas fréquent. Quelqu'un s'était engagé à la conduire, mais cette personne n'a pas tenu promesse. Elle considère donc qu'elle n'est pas responsable de son absence. Les participants auxquels elle s'est confiée ont bien compris sa détresse, mais certains n'ont pas manqué de lui conseiller de ne jamais compter sur personne, de s'organiser elle-même pour être certaine d'être présente au tribunal, car son absence donne un mauvais signal. Pour les juges, c'est comme si sa relation avec son enfant n'était pas très importante pour elle ou qu'elle n'est pas forte assez pour s'en occuper. Conclusion, il lui a été expliqué qu'elle ne doit pas s'en remettre aux autres et qu'elle doit prouver qu'elle est capable et responsable. Pour le prochain rendez-vous, elle prendra l'autobus de bon matin et attendra l'heure de son rendez-vous à la gare.

L'après-midi s'est terminé par une discussion concernant le vaccin. (Et oui, encore !). Pourquoi une troisième dose est-elle nécessaire ? Pourquoi des gens vaccinés attrapent-ils le covid ? Pourquoi certains ne veulent-ils pas se faire vacciner ?

Des réponses à ces questions ont été trouvées dans des articles dignes de confiance. Elles ont été jugées satisfaisantes par les participants :

- <https://www.stpierre-bru.be/fr/nos-actualites/pourquoi-une-3e-dose-du-vaccin-covid>

source site internet de l'hôpital St Pierre à Bruxelles

- <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1824675/infection-vaccination-coronavirus-covid> *source Radio Canada*

- https://www.rtbf.be/info/societe/detail_a-la-rencontre-des-non-vaccines-nous-ne-sommes-pas-tous-des-tares-ou-des-complotistes?id=10858946 *source RTBF*

Le 14/01, pendant une heure, nous avons discuté des complications administratives, du coût du travail et du travail au noir. Les difficultés et le coût du travail sont des freins à l'embauche, mais ce n'est pas une raison pour cautionner le travail au noir, car ce dernier s'assied sur la sécurité sociale. Ce genre de travailleurs ne contribuent pas au fonctionnement de la société. Si en plus, ils perçoivent une allocations, ce n'est pas seulement de la fraude. Ils mettent en danger notre système de protection sociale.

Quant aux patrons qui engagent ces personnes, ça leur permet de pratiquer des prix plus bas que la normale, ce qui évince des marchés les entrepreneurs qui payent entièrement les cotisations et les impôts. Le travail en noir contribue à la déliquescence de notre système économique et social. Bien sûr, n'est concerné celui qui, pour dix euros, va tondre la pelouse pour sa vieille voisine qui n'a pas les moyens de faire appel à une entreprise de parcs et jardins. Ne confondons pas.

Le 15/12, pendant trois heures, nous avons préparé les « marches du père Noël » et répété les chansons en utilisant le haut-parleur et les micros.

Le 21, pendant une heure, nous avons analysé des factures apportées par des locataires de logements sociaux. Les montants à payer ont augmenté. Nous avons cherché à comprendre pourquoi. Dans un des cas, le locataire est passé de la mutuelle à la pension. Ses revenus ont augmenté, ce qui a fait augmenter le loyer. C'est normal. Dans l'autre cas, c'est un peu plus compliqué. Il y a eu également une légère augmentation de revenu, mais c'est surtout au niveau des charges que ça coince.

Ensuite, des contacts ont été pris avec Orès et Luminus pour résoudre un problème de coupure de courant chez un participant. Finalement, il a fallu se rendre chez lui pour résoudre le problème. Il s'agit d'un réfugié qui ne parle pas bien français. Le problème venait surtout de la difficulté à communiquer avec lui.

Le 22, pendant 4 heures a eu lieu la tournée du Père Noël en chansons et musique, à Herbuchenne, suivie de l'évaluation au local. L'évaluation a été très positive. Les participants ont particulièrement relevé le bon contact avec la population. Ils ont été étonnés d'avoir été aussi reçus, surtout par les personnes âgées. Ils ne s'y attendaient pas.



Le 23, pendant 4 heures, l'équipe du Père Noël a sillonné les rues de Dinant en musique. Une fois rentrée au local, une petite évaluation sur le vif a eu lieu. Chacun a exprimé une grande satisfaction. Ils ont été surpris par l'impact qu'ils ont eu, par les retours du public (klaxons, signes de sympathie, etc).



Le 28, pendant deux heures, l'évaluation des tournées du père Noël s'est poursuivie. Elle a abouti à un projet « carnaval » à Herbuchenne. Pourquoi encore Herbuchenne ? Parce que les habitants, très isolés, sont en demande. Une personne âgée a dit « Il faut que vous reveniez ». Nous y retournerons...

A Dinant, la tournée du Père Noël a fait mouche sur le grand public. Les interactions avec ce dernier ont procuré beaucoup de plaisir aux participants. Ils ne s'attendaient pas à susciter tant de réactions de sympathie.

Par contre, le public visé n'a pas été vraiment rencontré. En dehors de deux personnes à la gare, des addicts notoires qui ont accepté la soupe et les sandwiches, aux autres endroits connus et visités, il n'y avait personne. Pourtant le message avait été passé, notamment par un d'eux qui avait dit qu'il participerait à la promenade. Il n'est pas venu et les autres ont joué les anguilles. La « rue » de Dinant ne semble pas en demande d'attentions...

Bonne fin d'année !

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)